

**DEPARTEMENT DE L'ISERE  
COMMUNE DE LE PERCY  
38930**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2015**

L'an deux mille quinze, le 29 janvier, à 20 h00 dans la salle communale, le conseil Municipal de la commune de LE PERCY, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GONTARD Guillaume.

**Présents** : Guillaume GONTARD, Thierry CHASSEVENT, Sabine CAMPREDON, Yves PERRIN, Jean Paul REYNAUD, Jean Marc TATIN, Agnes TREGET

**Absents excusés** : Nicole Gontard (donne pouvoir à Guillaume Gontard), Laurent Claret, Thibaud Becourt, Claude Bronner.

**Date de la convocation** : 23 janvier 2015

Secrétaire de séance : Jean-Paul Reynaud

- Validation du CR du précédent conseil municipal à l'unanimité des présents.
- Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour la validation de la convention avec la médecine du travail : accordé à l'unanimité.

-oOo-

**CONVENTION MEDECINE DU TRAVAIL  
ADHESION DU PERSONNEL AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET  
PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE L'ISERE**

Le maire informe la nécessité d'adhérer au service Médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la fonction publique et donne lecture de la convention reçue. Après lecture, le maire demande au conseil municipal de se prononcer. Après délibération, le conseil donne son accord pour cette adhésion et autorise le maire à signer la convention.

-oOo-

**FORET COMMUNALE : TRAVAUX 2015**

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux 2014. Pour 2015, la réfection de la piste et de la partie de chemin arrivant à la ferme d'Esparron est proposée.

Il est décidé de faire une demande de subvention au Conseil Général de l'Isère pour la réfection d'une partie du VC1 (Esparron, zone de retournement).

Le montant des travaux estimé est de 8 500,00€HT.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des présents autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au CGI.

-oOo-

## **CONVENTION D'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT AVEC LE CONSEIL GENERAL DE L'ISERE**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement proposée par le Conseil Général de l'Isère.

Il apparaît que cette convention vient en doublon avec l'intervention du SIGREDA. Une contribution est demandée en fonction de la population.

Devant le manque d'élément, il est décidé à l'unanimité de ne pas signer cette convention et de demander des précisions complémentaires.

**-oOo-**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire donne lecture des différentes demandes de subventions reçues : Collectif d'entraide, ADMR de Clelles, Sou des écoles de Clelles, Ecole des arts martiaux, Skieurs du Mont Aiguille, Rugby club RCVMT.

Plusieurs associations sportives sont subventionnées par la CDCT. Il est dommage qu'il n'y ait pas d'harmonisation dans ce sens. Par exemple, deux clubs de Judo sont subventionnés par la CDCT et pas celui de Clelles. La commune est dans l'impossibilité de subventionner l'ensemble des clubs du Trièves. Après discussion, il est décidé de subventionner les clubs situés dans le périmètre du groupe scolaire de Clelles.

A l'unanimité les subventions suivantes sont attribuées :

-ADMR de Clelles :	300 €
- Collectif d'entraide du Trièves:	300 €
- Sou des écoles de Clelles :	150 €
- Ecole des Arts Martiaux du Trièves :	150 €
- Skieurs du mont Aiguille :	150 €

**-oOo-**

### **PLANNING ETUDES : PROJET MAISON LULU**

Monsieur le maire rappelle que suite aux différentes réunions et ateliers publics un scénario d'aménagement de la maison « Lulu » a été validé (cf. dernier CM): Aménagement de la mairie au niveau haut, réalisation de gîtes, conservation de la salle du café – rénovation du bâtiment annexe. Des plans tenant compte des dernières remarques sont présentées.

Pour pouvoir monter des dossiers de demande de subventions il est nécessaire d'avancer sur le projet et de réaliser un chiffrage précis par phase et de déposer le Permis de construire.

Le planning suivant est établi :

- Réunion publique de présentation du projet : fin mars
- Dépôt du PC : avril 2015
- Montage et envoi des demande de subventions : avril 2015
- Printemps 2015 : démarrage des travaux du bâtiment annexe (Subventions acquises).
- Le projet complet d'aménagement sera validé et réalisé en fonction du plan de financement (subventions obtenues).

Le planning suivant est accepté à l'unanimité des présents.

-oOo-

**DELIBERATION POUR PAIEMENT DE CERTAINES FACTURE EN  
INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET**

Dans l'attente du vote du budget, le maire informe que la commune peut, par délibération du conseil, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Si la commune n'a pas adopté une telle mesure, elle se trouve dans l'impossibilité d'engager ou de mandater de telles dépenses d'investissements.

Il propose de mandater les dépenses suivantes:

**TRIEVES TRAVAUX : montant HT 16 182.50 € TTC 19 419.00 €**

*Grosses réparations de voirie –chemin du réservoir-*

**ETS RENODYN : montant HT 1603.40 € TTC 1924.08 €**

*Trx s/système de chauffage et ventilation de la grange*

Après avoir délibéré, le conseil municipal présent ; accepte les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

-oOo-

**ECHANGE TERRAIN : CIMETIERE**

Monsieur le Maire présente le document d'arpentage réalisé par le géomètre ATMO pour l'échange de terrain entre un propriétaire privé et la commune. Ce nouveau découpage permettra l'extension du cimetière et le déplacement du chemin.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer les documents d'arpentage comme présenté.

-oOo-

**CONVENTION AVEC AFR ET NOUVELLES DU PAYS POUR UTILISATION DES  
LOCAUX.**

Suite au départ de l'AFR de Clelles le bureau de la salle voutée est libre.

Il est proposé d'attribuer ce local aux Nouvelles du Pays avec les même conditions que actuellement (1200€/an) et d'attribuer le bureau de la maison lulu à l'AFR de Monestier de Clermont dans le cadre de la ludothèque. La ludothèque étant organisée tout les jeudi dans la salle de la maison lulu.

Cette proposition est validée à l'unanimité et monsieur le Maire est autorisé à rédiger et signer des conventions dans ce sens.

-oOo-

## INFORMATIONS DIVERSES :

### Budget communauté de communes:

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dernières réunions de préparation du budget de la communauté de communes. La situation est préoccupante. Le budget risque une nouvelle fois d'être proposé au vote avec un déficit structurel.

### Ramassage des Ordures Ménagères:

La fin du ramassage porte à porte va être effectif à partir du 12 février. Des bacs provisoires seront mis en place par la CDCT aux points de collecte. Cette nouvelle organisation pose problème notamment pour les personnes âgées. Le conseil municipal va réfléchir à une solution à la demande pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Reprise épicerie Monestier du Percy : L'épicerie de Monestier du Percy va devoir fermer.

Une souscription a été lancée pour aider au démarrage un futur repreneur.

Une souscription est en ligne sur le site Ulule. La commune du Percy soutien particulièrement cette initiative pour conforter un service de proximité.

Percillou : Le prochain Percillou est en préparation pour une parution fin février.

### Dates:

- Vote du budget: Le 12 mars 2015 à 18h00 (à confirmer)

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 26 FEVRIER 2015 à 18H00**

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 22 H 20**